

## Émetteur

Pôle Formation doctorale  
François DAUPHIN

## Diffusion

Le

### COMPTE RENDU DE RÉUNION

### Réunion plénière du Collège des écoles doctorales normandes

| Lieu                             | Date et heure          | Durée |
|----------------------------------|------------------------|-------|
| Visio zoom - session enregistrée | 20 janvier 2025 à 14 h |       |

## Présent-e-s :

Anna Bellavitis, Pascal Cardinaël, Sylvaine Castellano, Hugo Chemin, François Dauphin, Justine Delaroque, Laly Donnier-Valentin, Olivier Etard, Émilie Despois, Isabelle Dez, Jean-Marc Fournier, Gilles Gasso, Sandra Gaviria, Côme Ghadi, Catherine Godard, Eugénie Gourichon, John Guaschi, Françoise Guyot, Arnaud Haquet, Vincent Hardy, Jean Juraszek, Shazia Kassamaly, Élodie Leblanc, Alexandra Merle, Philippe Moguérou, Charles Nicaud, Marine Ollivary, Philippe Pareige, Blandine Petit-Jean, Céline Picard, Marie-Noëlle Poulain, Claire Povie, Laurence Puechberty, Gilles Raoul-Cormeil, Etienne Richard, Alain Rincé, Valérie Vignaux

## Excusé-e-s :

Tiffany Boué, Esther Camus, Annie Collin, Marie Legay, Cécile Lelaisant, Léa Mairaville, Sandrine Maviel, Aurélie Ménard, Aurore Patey, Xavier Portier, Christophe Rochais

## Ordre du jour :

1. Informations générales
2. Mise à jour des règlements intérieurs des ED
3. Harmonisation des spécialités de doctorat
4. Bilan des réunions d'accueil 2024-2025 des doctorants
5. Questions diverses

François Dauphin (FD) ouvre la séance du CED à 14h05. FD rappelle que les prochaines réunions du CED sont programmées les lundis après-midi aux dates suivantes : 17 mars 2025, 19 mai 2025 et 23 juin 2025

## 1. Informations générales

### Mouvements dans les vice-présidences et directions recherche

FD souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants des établissements d'inscription en doctorat. Concernant l'UCN les nouveaux vice-présidents recherche sont Jean-Marc Fournier et Christophe Rochais, ils seront vraisemblablement aidés dans leurs missions autour du doctorat par un.e chargé.e de mission qui devrait les rejoindre d'ici quelques semaines. Concernant l'ULHN, Céline Picard a été réélue. Pour l'URN, Vincent Richard et Philippe Pareige sont désormais secondés par Arnaud Haquet qui remplace Anne-Florence Gillard-Estrada qui a évolué vers une fonction de vice-présidence en charge de la CSTI. Gilles Gasso est toujours directeur de la recherche de l'INSA Rouen Normandie. Xavier Portier est le nouveau directeur de la recherche de l'ENSICAEN en remplacement de Gilles Ban nommé directeur de l'ENSICAEN. Du côté de l'ENSA Normandie, Alina Chisliac reste directrice de des enseignements, de la recherche et de l'international.

### Evolution des sites internet des ED



Marie-Noëlle Poulain (MNP) précise que, suite aux demandes de certaines ED de modifier les sites internet des ED (affichage optionnel de l'image d'accueil, rendre plus explicite l'accès au menu aujourd'hui simplement matérialisé par trois lignes horizontales, ...), les modifications sont désormais possibles au choix de chaque ED. Il suffit de contacter MNP ou le pôle communication de Normandie Université. MNP rappelle également que chaque ED peut personnaliser les actualités et l'agenda sur leur site. Au besoin, le pôle communication de Normandie Université peut organiser des formations à Word Press. Laurence Puechberty (URN) demande s'il est possible de mettre en ligne sur ces sites le catalogue des formations doctorales. MNP indique que le catalogue revu avec la mise à jour des formations mais également les compétences liées à chaque formation est en cours d'édition par le pôle communication et que ce sera donc très bientôt disponible. FD rappelle que le catalogue est accessible aux doctorants à travers SyGAL.

### Edition 2025 de MT180 secondes

FD rappelle que l'édition 2025 a été lancée par le pôle communication de Normandie Université avec des ateliers et des formations qui se déroulent depuis le 3 décembre 2024 jusqu'au 6 février 2025 (ateliers « Image », « Vocabulaire », « Ton ») et des séances de préparation théoriques, théâtrales et pratiques (sur plusieurs sites caennais). La demi-finale et la finale régionale sont prévues les 27 février et 13 mars 2025 sur le site de l'INSA Rouen Normandie, avec une répétition sur site le 6 mars 2025 pour les 12 finalistes sélectionnés lors de la demi-finale.

Compte-tenu de l'évolution du concours au niveau national souhaité par France Universités, seul le 1er prix du jury pourra accéder à la finale nationale qui doit avoir lieu en juin 2025. La personne sélectionnée bénéficiera d'un coaching supplémentaire.

Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) et Françoise Guyot (ULHN) s'inquiètent de ne pas avoir reçu d'une part la liste des doctorant.es inscrit.es au concours MT180 et d'autre part sur les informations sur le déroulé de l'événement pour mobiliser les personnes ressources au sein de l'établissement d'accueil (INSA Rouen Normandie). MNP revient vers les établissements après prise de contact avec le pôle communication de Normandie Université.

### Cérémonie de remise des diplômes 2024 (propositions de parrains)

FD rappelle que la cérémonie annuelle de remise des diplômes de doctorat 2024 aura lieu le vendredi 4 avril 2025 à partir de 19h00 au Carré des Docks du Havre et que les inscriptions sont possibles jusqu'au 21 mars 2025 à midi ([www.normandie-univ.fr/docteurs2024](http://www.normandie-univ.fr/docteurs2024)). La discussion avec les établissements a permis de définir l'intérêt d'un parrain pour cette cérémonie et quelques éléments importants dans sa définition (en lien avec l'année de la cérémonie, avec le site d'organisation et la Normandie). 2025 étant l'année de la 3ème Conférence des Nations Unies sur l'Océan, la proposition a été faite de demander à Charlie Dalin (navigateur, skipper et architecte naval, né au Havre, vainqueur du Vendée Globe 2024-2025) de parrainer cette cérémonie. Une invitation, cosignée par les présidences de Normandie Université et de l'ULHN, lui sera envoyée dans ce sens.

### Doctoriales 2025

FD donne quelques indications supplémentaires en lien avec le séminaire de formation Les Doctoriales qui sera organisé fin juin 2025 en partenariat entre Cergy Paris Université et Normandie Université. Le thème concerne les savoirs et la transmissions des savoirs » qui correspond au bloc B5 « Formation et diffusion » des compétences du docteur au RNCP. Le séminaire sera organisé du mardi 24/06/2025 15h au vendredi 27/06/2025 15h, sur un site proche de Cergy (Le Green des impressionnistes, Ennery) avec un montage budgétaire identique aux dernières années : 50€ financés par chaque doctorant et 80€ financés pour chaque doctorant par son ED. Trente doctorant.es, de tous niveaux et tous domaines disciplinaires, sont attendues. Laurence Puechberty (URN) précise que tout a été fait pour réduire au maximum les coûts de ce séminaire de formation en mobilisant au maximum les ressources internes tout en gardant la meilleure qualité de la formation.

Les pré-inscriptions doivent être lancées à très courte échéance désormais.

### Café doctorat



FD informe les membres du CED que la 1<sup>ère</sup> session du café doctorat a bien eu lieu le 26 novembre 2024 sur le thème « Les enjeux du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale en Doctorat ». Cette session a été organisée avec le support de l'Université de Rouen Normandie et les intervenants étaient François Dauphin (NU), Alexandre Geffroy et Julien Reveillon (Institut T.URN). FD rappelle que les personnes intéressées peuvent visionner cet échange d'une heure sur la webtv de l'URN ([https://webtv.univ-rouen.fr/videos/les-enjeux-du-developpement-durable-dans-le-cadre-du-doctorat\\_1xv5v51haa/](https://webtv.univ-rouen.fr/videos/les-enjeux-du-developpement-durable-dans-le-cadre-du-doctorat_1xv5v51haa/)) ou retrouver le lien sur le site du CED (<https://www.normandie-univ.fr/formation-doctorale/encadrement-et-formations-2/>).

Une prochaine session doit être programmée avec l'UCN comme établissement support sur le thème « Les enjeux de la médiation scientifique en Doctorat ». Les intervenants envisagés sont François Dauphin (NU) et Thierry Machefert (VP Unicaen en charge de la culture et de la relation science-société).

### Formation encadrement

FD donne quelques informations sur la formation Encadrement mise en place fin 2024. La 1<sup>ère</sup> session a été organisée sur le site de l'URN (21/11/2024 et 05/12/2024) avec comme animateurs François Dauphin (NU) et Laurence Puechberty (URN). Sur les 8 collègues inscrit.es, 6 ont participé à l'ensemble de la session avec un bon niveau de satisfaction. Une attestation de suivi leur a été envoyée et la liste des personnes ayant suivi cette formation a été partagée aux directions des ED.

Une 2<sup>ème</sup> session est programmée à courte échéance sur le site de l'UCN avec les mêmes animateurs (30/01/2025 matin et 13/02/2025 après-midi). Vingt personnes sont inscrites et d'autres collègues intéressé.es sont en liste complémentaire. Les directions sont les bienvenues pour participer notamment à la deuxième demi-journée de cette formation.

Sont à venir des sessions de formations sur les sites de l'INSA Rouen Normandie (18/03/2025 matin et 01/04/ après-midi), de l'ULHN (25/03/2025 matin et 08/04/2025 après-midi), de l'URN (29/04/2025 après-midi et 13/05/2025 après-midi) et de l'UCN/ENSICAEN (date à programmer avant l'été 2025). Les inscriptions sont ouvertes en ligne sur le site du CED (Inscriptions sur <https://www.normandie-univ.fr/formation-doctorale/encadrement-et-formations-2/encadrement-de-doctorat/>).

### Point SyGAL

MNP précise qu'à la suite des décisions prises en CED de novembre 2024 quant aux limitations de participations des collègues émérites aux jurys de soutenance de doctorat, la règle a été implémentée dans SyGAL pour toutes les soutenances depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025. MNP indique également qu'il y a deux sujets en cours au sein du GT : 1) un modèle d'export des données statistiques de suivi des formations doctorales qui sera notamment utile pour le pilotage des formations et pour l'évaluation 3<sup>ème</sup> cycle Hcéres et 2) le développement d'un module spécifique pour l'HDR.

Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) souhaite remonter que le calcul du taux d'encadrement dans SyGAL n'était pas le même pour chacune des ED. FD précise que c'est en effet de la responsabilité des ED de fixer les règles de directions de thèses incluant le taux maximal de direction et les taux d'encadrement pour l'ensemble des cas (codirection extérieure, CIFRE, coencadrement, ...). Elodie Leblanc (INSA Rouen Normandie) précise que concernant les CIFRE, la présence ou non d'un codirecteur et/ou le nombre de codirecteurs internes à l'établissement d'inscription peut amener à des situations différentes. FD propose aux responsables des trois ED qui concernent l'INSA Rouen Normandie de donner leur avis. Isabelle Dez (EDNC) indique que l'ED prend en compte la direction dans l'entreprise portant la CIFRE, mais que cette prise en compte ne peut être officielle si le responsable dans l'entreprise n'est pas HDR ; ainsi, dans le cas d'une direction académique unique en CIFRE, le taux est de 50% ; s'il y a codirection académique ou association d'une direction avec un co-encadrement, le taux est de 33%. Isabelle Dez précise que tout est dans le règlement intérieur de l'ED NC. Pour l'ED PSIME, Vincent Hardy, précise que le règlement intérieur de l'ED PSIME mentionne bien que dans ces deux cas précis, le taux est respectivement de 50% ou 25%. Pour l'ED MIIS, John Guaschi indique que le règlement intérieur mentionne qu'aucun taux d'encadrement ne descend en dessous de 50%.

Françoise Guyot (ULHN) demande des précisions sur ce qui est prévu dans le module HDR de SyGAL qui sort du cadre de la formation doctorale, sachant qu'il n'y a pas d'harmonisation en Normandie. Emilie Despois (URN) indique que pour l'instant les pôles doctoraux ont seulement été interrogés sur les modalités mises en place pour l'HDR dans chacun des établissements. Les membres du CED s'étonnent de cette démarche sans qu'un minimum de discussions n'ait été entamé entre les établissements normands. Une hypothèse vraisemblable, à vérifier, est que la démarche de la DSI soit liée au projet e développement national de SyGAL. Françoise



Guyot précise que le risque est important de se retrouver en porte-à-faux quant au développement d'un outil qui n'a pas été décidé collectivement. De fait, il ne lui semble pas adéquat que les gestionnaires des pôles doctoraux participent activement au développement de ce module en l'état. FD précise qu'il a profité de son RDV avec les deux nouvelles vice-présidences de l'UCN pour leur demander des informations sur ce choix de développement.

### Budget 2025 des ED : 1ère campagne de reversements

MNP fait un rappel des budgets des ED (tableau ci-dessous déjà présenté en CED fin 2024) et précise que la 1<sup>ère</sup> campagne de demande de reversements sera lancée auprès des ED début février pour un retour, obligatoirement par la direction de chacune des ED pour éviter des erreurs vécues en 2024, le 14 février 2025 au plus tard.

|                                | DN                 | EGN               | HSRT               | MIIS               | nBISE              | NC                 | NH                 | PSIME              | Total               |
|--------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Base (5000 euros) :            | 5 000,00 €         | 5 000,00 €        | 5 000,00 €         | 5 000,00 €         | 5 000,00 €         | 5 000,00 €         | 5 000,00 €         | 5 000,00 €         | 40 000,00 €         |
| Primo inscriptions (150 euros) | 4 050,00 €         | 1 650,00 €        | 9 000,00 €         | 8 100,00 €         | 14 400,00 €        | 7 050,00 €         | 8 850,00 €         | 13 350,00 €        | 66 450,00 €         |
| Soutenances (250 euros) :      | 2 250,00 €         | 2 750,00 €        | 11 250,00 €        | 11 750,00 €        | 21 000,00 €        | 13 000,00 €        | 6 500,00 €         | 23 000,00 €        | 91 500,00 €         |
| <b>Somme</b>                   | <b>11 300,00 €</b> | <b>9 400,00 €</b> | <b>25 250,00 €</b> | <b>24 850,00 €</b> | <b>40 400,00 €</b> | <b>25 050,00 €</b> | <b>20 350,00 €</b> | <b>41 350,00 €</b> | <b>197 950,00 €</b> |

MNP précise que la notification aux établissements est fixée par convention au 28 février et nécessite un travail important du pôle formation doctorale (avec un agent de moins jusqu'en mai 2025) et du pôle finances de Normandie Université. Le respect de la date du 14 février est donc important. MNP rappelle également qu'aucune demande de reversement n'est possible auprès des établissements autres que les membres fondateurs de Normandie Université. FD explique en effet que la notion de reversement est liée à la gestion en interne aux établissements d'une partie de la contribution financière à la formation doctorale telle que définie dans la convention pluri-annuelle (50% de la contribution de chacun des établissements d'inscription est gérée en interne et 50% est versée à Normandie Université). Seuls les établissements signataires de cette convention sont donc en position de pouvoir réaliser des reversements, au sein même de leurs lignes budgétaires des unités de recherche.

Françoise Guyot (ULHN) s'inquiète de l'impact de la temporalité des dernières demandes de reversements qui fait que certaines unités de recherche se plaignent de ne pouvoir récupérer les sommes reversées avant la clôture budgétaire. Françoise Guyot demande s'il ne serait pas possible de réaliser un décalage pour que les demandes de reversements de fin d'année soient incluses dans le budget du début d'année d'après. Une telle proposition rendrait obligatoire un avenant à la convention pluri-annuelle. Cependant, Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) oppose qu'une telle modification, si intéressante du côté pratique, poserait problème du fait que les budgets sont annuels et que les dépenses sont affectées à un exercice budgétaire. Alain Rincé (ED nBISE) précise que pour son ED tout a été fait pour anticiper au maximum, avec par exemple un second appel pour des aides à mobilité lancé dès le mois de juin ; le reversement aux unités de recherche en début d'année d'après rendrait les choses encore plus difficiles pour les unités. En conclusion de cette discussion, il semble nécessaire à tous les niveaux d'optimiser le délai de traitement : au niveau des ED, de respecter la date de remontée du 15 septembre pour les dernières demandes de reversement ; au niveau du pôle formation doctorale et du pôle finances, de raccourcir le délai nécessaire à la vérification, la compilation et l'envoi des notifications (avec les détails) aux établissements si possible avant la date butoir du 30 septembre (quitte à envoyer les montants au plus proche du 15 septembre et les notifications officielles au plus tard le 30 septembre); et au niveau des établissements à la mise à disposition des moyens concernés sur les lignes budgétaires des unités de recherche et l'information (certaines unités se disent ne pas être mises au courant de l'arrivée des moyens financiers).

### Campagne 2025 des CD Handicap du Ministère : Politique des établissements

FD informe les membres du CED de l'ouverture prochaine de la campagne des contrats doctoraux du MENESR. Seuls l'URN et l'UCN ont répondu positivement sur la possibilité et volonté d'attribuer un contrat doctoral sur budget propre au titre du Handicap et de participer à la campagne commune en vue de bénéficier potentiellement d'un contrat supplémentaire du MENESR. L'INSA Rouen Normandie, l'ULHN et l'ENSICAEN confirment en séance leur impossibilité de réserver un contrat doctoral établissement à ce titre.

FD donne les grandes lignes des règles du Ministère concernant les contrats doctoraux (candidat.es inscrit.es dans un établissement de l'enseignement supérieur public, sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; contrat doctoral devant prendre effet dans l'année qui suit la première inscription en doctorat ; décision d'accord d'une RQTH ou, pour les demandes en cours,



récépissé de la MDPH (dossier complet), précisant que la demande est recevable et en cours d'instruction) et des demandes de prolongation au titre du handicap (avoir obtenu un CD Handicap du MESR en 2022).

Concernant la procédure commune gérée sous couvert du CED, FD remercie Pascal Hilber (Réfèrent Handicap URN) et Laurence Puechberty (URN) de leur concours et précise les étapes et dates clés de cette procédure qui est souvent citée en exemple au Ministère :

20/01/2025 : Information en CED

22/01/2025 : Transmission par courriel de la procédure, formulaires et notices aux ED, pôles doctoraux et direction/VP recherche et égalité/inclusion des établissements pour diffusion aux unités de recherche et responsables de masters

10/03/2025 (17h) : Date limite d'envoi de pré-dossiers à « cd-handicap@normandie-univ.fr » par les candidat.es au doctorat 19 et 20/03/2025 : Entretiens d'accompagnement avec les candidats (complétude des dossiers, conseils/améliorations, besoins spécifiques des candidat-e-s, réponses aux questions des candidat.es)

02/04/2025 (12h) : Date limite d'envoi des dossiers définitifs à « cd-handicap@normandie-univ.fr » par les candidat.es au doctorat 23 et 24/04/2025 : Auditions scientifiques des candidat-e-s avec classement des dossiers.

25/04/2025 : Transmission de la liste des candidatures classées aux vice-présidence recherche des établissements candidats par la direction du CED pour validation et argumentaire sur les dossiers à remonter au Ministère.

12/05/2025 au plus tard : Dépôt des dossiers et de la note explicative des procédures et argumentation de classement sur l'application SIREDO du MESR par la direction du CED

Entre le 14/05/2025 et le 23/06/2025 : Evaluation nationale des dossiers remontés par l'ensemble des établissements par une commission scientifique nationale

A partir du lundi 23 juin 2025 : Transmission des résultats par courriel aux établissements

Une diffusion la plus large possible est nécessaire au sein de chaque établissement.

### Campagne des CD Etablissement et Normandie Recherche

FD rappelle que la campagne des contrats doctoraux établissements et Normandie Recherche est en cours depuis mi-décembre. FD rappelle les dates clés du processus :

16 décembre 2024 : Ouverture de la plateforme de soumission (<https://aap.normandie-univ.fr/>)

24 janvier 2025 (13h) : Date limite de soumission des dossiers sur la plateforme

Entre le 3 février et le 7 mars 2025 : Campagne d'expertise (experts et ED)

10 mars 2025 : Retour aux établissements de la synthèse des évaluations (experts et ED)

28 mars 2025 : Communication des listes principales et complémentaires par les établissements, et date limite de mise en ligne des dossiers Normandie Recherche sur la plateforme régionale

Si l'ensemble de ces dates sont respectées, le processus de sélection et de recrutement des candidat.es par les ED doit pouvoir commencer dès début avril.

### Préparation de l'évaluation Hcéres 3ème cycle

FD informe les membres du CED que la préparation de l'évaluation Hcéres 3<sup>ème</sup> cycle est au cœur des réunions inter-ED et des rencontres avec les vice-présidences et directions recherche des établissements depuis quelques semaines. FD présente le rétro-planning vraisemblable qui s'impose aux ED et établissements en vague B.

Automne 2026 : comité de visite

Juin 2026 : dépôt des dossiers d'auto-évaluation GED/ Hcéres

CED de mai 2026 : dossiers finalisés, relus et harmonisés (ED et établissements)

CED de mars 2026 : dossiers relus et corrigés (ED et établissements)

CED de janvier 2026 : dossiers complets non relus (ED et établissements)

CED de novembre 2025 : dossiers partiels (domaines 3 et 4)

Octobre-Novembre 2025 : réunion Hcéres / Etablissements

CED de septembre 2025 : dossiers partiels (domaines 1 et 2)

FD mentionne qu'il a demandé aux pôles doctoraux des établissements la fiabilisation/vérification des données pour le 1er juillet 2025 au plus tard. Cette étape nécessite de revenir aux informations entrées dans chaque système d'inscription des établissements



(Apogée, Physalis, ...) qui sont la source des extractions automatisées de SyGAL. Les réunions inter-pôles d'ici juin 2025 auront pour objectif de vérifier l'avancée de cette fiabilisation et la gestion d'éléments communs entre établissements. Une augmentation du rythme des réunions inter-ED a également été décidé de 11/2024 à 06/2025 (1/mois) pour mettre à disposition des ED une interprétation des éléments d'analyse des 14 références Hcéres, de la décision commune de critères croisés et la mise en place d'outils méthodologiques communs aux ED, dans l'objectif d'aider à la bonne réalisation des dossiers d'auto-évaluation et de leur harmonisation.

### Actions 2025 de Normandie Doc

FD donne la parole à Charles Nicaud, vice-président de Normandie Doc pour une présentation des actions 2025 de l'association au bénéfice de l'ensemble des acteurs de la formation doctorale en Normandie. Charles Nicaud indique que Normandie Doc participe aux « Ateliers chercheur.ses » (du 13 janvier au 7 février) des structures de CST et au Salon régional de l'orientation et des métiers (30 janvier au 1er février). Sur le plan interne à l'association, l'assemblée générale et les élections du nouveau bureau auront lieu la semaine du 24 février (date précise à finaliser). Un week-end d'écriture entre doctorants est également prévu le week-end du 14-16 mars 2025.

Charles Nicaud rappelle que l'association continuera de participer aux actions de ses partenaires (Universités, le Dôme, l'Atrium...) et proposer son soutien à l'organisation des JED des ED qui le demanderaient. D'autres événements seront également proposées par le futur nouveau bureau de l'association.

Gilles Gasso (INSA Rouen Normandie) se demande si l'association participe aux journées de rentrée des doctorants dans les établissements. Charles Nicaud confirme que Normandie Doc participe aux journées d'accueil de l'URN et de l'UCN et est ouverte à participer aux autres journées d'accueil dont celle de l'INSA Rouen Normandie.

FD et Laurence Puechberty remercient l'investissement de Charles Nicaud et de l'association au bénéfice de l'ensemble des doctorants et docteurs de Normandie.

### Prix et financement de thèses

MNP présente l'appel à projets du PEPR ICCARE (programme de recherche national Industries culturelles et créatives), doté de 25 M€ pour six ans. L'objectif est de mener une action constante entre les communautés de recherche (sciences humaines et sociales / sciences informatiques) pour accompagner la filière ICC dans sa transformation et adaptation aux enjeux numériques, économiques et sociaux. Deux éléments de cet appel concernent le doctorat : un appel Contrats doctoraux dont la date limite est le 01/03/2025 (4 contrats doctoraux pour cette 1<sup>ère</sup> phase) et un appel Accompagnement doctoral avec deux dates limites (31/01/2025 et 15/07/2025), et un double objectif 1) d'accompagner des doctorantes et doctorants dont le sujet de recherche s'inscrit dans la thématique de la science avec et pour les industries culturelles et créatives, et 2) de construire et animer un réseau au sein du programme. L'appel propose un complément de financement à hauteur de 10 000 € pour un doctorant ou une doctorante en première année, de 7 000 € pour un doctorant ou une doctorante en seconde année et de 4 000 € pour un doctorant ou une doctorante en troisième année. Les informations sont disponibles sur <https://pepr-iccare.fr/appels/>

FD présente l'appel annuel à candidatures Jeunes Talents L'Oréal UNESCO Pour les Femmes et la Science 2025 qui permettra de remettre 35 dotations en France, dont au moins 5 dotations à des chercheuses effectuant leurs travaux de recherche dans les Outre-mer. Les montants sont de 15 000 € chacune à des doctorantes et 20 000 € chacune à des post-doctorantes sélectionnées. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est le mercredi 26 février 2025. Les informations sont disponibles à l'adresse <https://www.forwomeninscience.com/challenge/show/121>

MNP présente le prix de thèse et l'aide à la recherche de l'association internationale « La Maison d'Auguste Comte ». Cette association a pour vocation d'encourager les jeunes chercheurs dans leurs travaux et de contribuer à éveiller l'intérêt des étudiants pour le positivisme et les courants philosophiques associés. Le prix de thèse est attribué à des travaux ayant déjà été soutenus devant un jury, la bourse de recherche quant à elle, encourage et valorise un projet en cours. Le montant global est de 3000 €. Le prix est attribuable à une thèse dont le sujet porte sur l'un des trois thèmes suivants : Auguste Comte et les positivismes aux XIXe et XXe siècles, l'histoire et la philosophie des sciences aux XIXe et XXe siècles, la politique et les sciences sociales aux XIXe et XXe siècles. La date limite de candidature est le 30 avril 2025. Les modalités de candidatures et information sont disponibles à l'adresse <https://augustecomte.org/centre-de-recherche/activites-de-recherche/>



FD présente le prix de thèse de la Société Française de Physique avec l'ouverture de l'appel à nominations pour cinq prix de thèses 2024, récompensant un travail de doctorant-e de très haute qualité couvrant :

- tout domaine de la physique ou de ses applications (pour les Prix Saint-Gobain et Daniel Guinier)
- un des domaines de la physique de la Matière Condensée (pour le Prix Claudine Hermann)
- un des domaines de la physique des Plasmas (pour le prix René Pellat)
- un des domaines à l'interface entre la physique et la biologie (pour le nouveau Prix Treefrog)

Les dossiers sont à déposer en ligne sur le site [www.sfpnet.fr](http://www.sfpnet.fr) via le formulaire unique. Le dépôt peut être effectué par le directeur ou la directrice de thèse / du laboratoire ou de l'école doctorale ; ou par un-e responsable d'une section ou division de la Société Française de Physique. La date limite est le 1er mars 2025 inclus.

## 2. Mise à jour des règlements intérieurs des ED

FD rappelle les engagements pris lors des réunions de CED depuis juin 2024 de remise à jour des règlements intérieurs des ED pour une validation commune par les 6 établissements co-accrédités et Normandie Université pour une application au plus tard à la rentrée 2025-2026. Trois des huit ED ont finalisé à date leur règlement intérieur. Alain Rincé confirme que le conseil de l'ED nBISE a validé les dernières modifications du règlement intérieur lors de sa réunion du 20 janvier 2025 matin. Vincent Hardy et John Guaschi confirment également la finalisation de leurs règlements intérieurs respectivement mi-janvier 2025 pour l'ED PSIME et mi-décembre 2024 pour l'ED MIIS. FD rappellent aux autres ED que les 5 règlements intérieurs en attente devront être finalisés pour une présentation synthétique en CED le 17 mars prochain et envoi aux établissements pour validation, sans possibilité de report.

FD profite de cette occasion pour demander aux ED de modifier aussi les règlements intérieurs accessibles sur les sites internet de leurs ED.

## 3. Harmonisation des spécialités de doctorat

Avec la même démarche, FD rappelle qu'il a été décidé courant 2024 de donner la possibilité aux ED d'harmoniser les spécialités de doctorat qui sont jusqu'à présent en partie différente d'un établissement à un autre tout en étant au sein d'une même ED voire d'une même unité de recherche. Les discussions préalables sur ce sujet avaient permis de proposer un travail des ED avec les unités de recherche associées, puis une synthèse et proposition votée au sein de chacune des ED et un retour vers le CED, là encore pour une centralisation vers les établissements co-accrédités.

A ce jour, les ED NC, MIIS et PSIME ont finalisé ce travail et l'ED nBISE est en cours de discussion sur ce thème. FD présente le fruit du travail des trois ED NC (7 spécialités), de l'ED MIIS (13 spécialités) et l'ED PSIME (12 spécialités). FD rappelle que ce sont les mêmes enjeux temporels et que les ED n'ayant pas encore finalisé ce travail devront l'avoir réalisé au plus tard pour la réunion plénière du CED du 17 mars 2025. Une discussion s'engage sur la nécessité ou non de modalités de correspondance entre les codes SISE utilisés par les établissements normands et ces nouvelles spécialités. FD va prendre contact avec les collègues des établissements qui ont effectué ce travail dans les dernières années. Anna Bellavitis (ED NH) s'inquiète de la compatibilité de ces nouvelles spécialités avec les sections CNU. FD rappelle que c'est justement un des enjeux de cette proposition de modification, au-delà de l'harmonisation inter-établissement, au sein d'une même ED. C'est donc du domaine du travail de chaque ED de définir le meilleur choix de lisibilité, visibilité, pertinence par rapport à la recherche des unités associées et de compatibilité avec les sections CNU correspondantes à leur secteur disciplinaire. Alexandra Merle (ED NH) confirme cette stratégie d'autant qu'actuellement certains doctorats sont affectés à une spécialité peu parlante pour les sections CNU ciblées. Gilles Raoul-Cormeil (ED DN) pose la question de la gestion de thèses pluri- ou inter-disciplinaires au sein même du droit. FD confirme que chaque ED doit peser les avantages et limites, quitte à choisir le *statu quo*.

La discussion s'oriente sur la possible existence d'une même spécialité sur deux ED différentes (par exemple « Mécanique » en MIIS et « Mécanique des fluides, énergétique, thermique et acoustique » en PSIME) et potentiellement des spécialités qui apparaissent comme étant très proches si on a un regard extérieur au sein d'une même ED (par exemple, « Sciences du traitement du signal et des images » et « Sciences et technologies numériques pour le sport » en MIIS). La question qui se pose notamment est la logique d'association de certaines équipes à l'ED d'affectation de l'unité elle-même. FD propose pour que ces différentes questions, ce travail soit réalisé une fois le travail réalisé dans toutes les ED.

## 4. Bilan des réunions d'accueil 2024-2025 des doctorant.es dans les établissements



FD propose de faire un bilan synthétique des réunions d'accueil des doctorant.es dans chacun des établissements dans un objectif de partage de bonnes pratiques, d'amélioration et de prise en compte des doctoran.es à besoins particuliers (doctoran.es non francophones par exemple).

Elodie Leblanc et Gilles Gasso (INSA Rouen Normandie) présentent les grandes lignes de la réunion d'accueil qui a eu lieu sur un après-midi (14 novembre 2025) avec une quarantaine de doctorant.es dans un des amphithéâtres de l'INSA. Les présentations ont été réalisées essentiellement en anglais sur la base de supports bilingues ou en anglais. Outre la présentation de l'établissement, de sa recherche, du doctorat et des outils mutualisés, la réunion a permis une présentation de services supports (informatique, documentation, ...) ainsi que des domaines de la Science Ouverte, de la CSTI et d'enquêtes d'insertion. La réunion s'est terminée sur un échange avec les représentant.es des doctorant.es au conseil scientifique de l'INSA et un moment convivial. Les doctorant.es ont manifesté une nette satisfaction quant à ce format favorisant les interactions, qui sera vraisemblablement repris pour 2025 avec quelques améliorations (implication de Normandie Doc, prise de photos, ...). Emilie Despois et Laurence Puechberty (URN), ainsi que Charles Nicaud (Normandie Doc) présentent la réunion d'accueil qui a eu lieu dans les locaux de l'Inspé Rouen Normandie le 16 octobre 2024 avec le concours de l'association Normandie Doc pour près de 90 doctorant.es. La matinée a permis une présentation bilingue des éléments classiques (établissement, doctorat, outils au bénéfice des doctorant.es, ...), de Normandie Doc et une conférence sur l'intégrité scientifique. Le midi a été organisé de manière conviviale autour de pizzas et de stands (documentation, médecine préventive, cultures, activités sportives, ...). Enfin, l'après-midi, les doctorant.es ont été amené.es à participer à trois ateliers sur la CSTI, le DDRS et les compétences en doctorat. La journée s'est finie sur une synthèse des ateliers et un moment convivial. Les doctorant.es ont émis un grand niveau de satisfaction et notamment l'alternance de positionnement passif/actif. Les marges d'amélioration sont à la marge une meilleure harmonisation des présentations du matin et sans doute la réalisation de deux ateliers au lieu de trois pour l'après-midi. Françoise Guyot (ULHN) présente la journée d'accueil qui s'est déroulée le 19 novembre 2024 avec dans la matinée une présentation de l'établissement et les aspects pratiques auxquels les doctorant.es peuvent être soumis (incluant par exemple le process pour obtenir leurs bulletins de salaires, les notions d'impôts, ...), du doctorat et des outils communs du doctorat (SyGAL) et enfin une présentation courte sur l'esprit d'entreprendre (par PEPITE). Toutes les présentations ont eu lieu en anglais avec des supports bilingues. Après une déjeuner en commun, les doctorant.es ont pu visiter la bibliothèque universitaire, puis participer à un exercice de présentation croisée du doctorat d'un.e autre doctorant.e. En l'absence des collègues de l'UCN, FD fait une petite synthèse de la réunion de rentrée de l'UCN qui a été transformée d'une journée en novembre à la demi-journée du 13 décembre 2024 au matin liée à un épisode neigeux perturbant les possibilités de déplacement à la date initiale. Les éléments classiques ont été présentés comme pour les autres établissements, avec une intervention supplémentaire de la structure Euraxess. En l'absence de doctorant.es internationaux, les présentations ont été réalisées en français sur la base de supports bilingues.

FD demandent l'avis, notamment des ED, sur la période idéale de ces réunions d'accueil dans les établissements. Il ne semble pas y avoir de problématique de redondance d'autant que le programme de ces réunions d'accueil des établissements avait été diffusé en amont. Les ED ont également allégé le format de leurs propres réunions, revenues à des formats ne dépassant pas 2h, ce qui semble répondre aux attentes des doctorant.es et de la sollicitation importante des doctorant.es. La discussion s'engage sur un juste milieu entre période trop précoce (qui exclue les doctorants ayant des inscriptions tardives, notamment les doctorants internationaux) et période trop tardive (où les réunions de rentrée des ED ont déjà eu lieu et où les doctorant.es sont déjà en phase active de recherche doctorale). Une possibilité serait d'essayer d'organiser toutes les réunions sur une même semaine, par exemple la 1<sup>ère</sup> semaine après les congés de la Toussaint, et de placer à la suite réunions d'établissement et réunions d'ED sur une même journée. FD propose que cette réflexion soit reprise avant l'été lors d'une prochaine réunion de CED.

## 5. Questions diverses

Aucune question diverse n'a été remontée avant ou pendant la réunion plénière.

L'ordre du jour étant épuisé, FD clos la réunion à 16h35.

